

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LE NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES ET LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Comme les demandes concernant le programme «Perspectives-Jeunesse» commencent à arriver, le ministre nous dirait-il combien on en a reçues et quels critères on a établis pour les approuver ou les rejeter?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, nous avons reçu beaucoup de demandes. Je ne peux pas en donner le nombre exact au député. Quant aux critères, il les trouvera dans les informations qui ont déjà été distribuées aux députés. A mon avis, il serait assez long, dans la réponse à une simple question, de les donner en détail.

[Traduction]

M. Nystrom: Vu la déclaration des étudiants libéraux du Canada, que le programme d'emplois d'été du gouvernement est mal organisé et ne résoudra pas les problèmes à long terme, le ministre nous dirait-il si le gouvernement établit des programmes à longue échéance pour l'emploi d'étudiants l'an prochain?

M. l'Orateur: La question du député prête à controverse. L'honorable chef de l'opposition a la parole.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA NATURE DES INSTRUCTIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais, sur le même sujet, poser une question supplémentaire au ministre sans portefeuille, qui ne s'est pas laissé distraire par le projet d'écrire un livre. A la suite de la déclaration qu'il a faite à la Chambre vendredi dernier, préciserait-il si des instructions explicites ont été données aux bureaux de la main-d'œuvre au sujet du programme Perspectives-Jeunesse, car la confusion semble régner même dans l'esprit des étudiants libéraux à cet égard?

M. Marshall: A propos du programme Perspectives-Jeunesse...

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du député. Je crois que le chef de l'opposition invoque le Règlement.

L'hon. M. Stanfield: En effet, et je dis, en toute déférence, monsieur l'Orateur, que cette question est très importante. La confusion est grande et je veux donner au ministre et aux étudiants l'occasion de tirer la chose au clair.

M. l'Orateur: Si, comme je le déduis de la question de l'honorable représentant, il y a confusion dans l'esprit des jeunes d'un parti en particulier, je me demande si la question ainsi posée est réglementaire.

Des voix: Non, non!

L'hon. M. Stanfield: Je demande au ministre s'il se propose de prendre des mesures particulières pour dissiper la confusion que les étudiants prétendent constater, aux bureaux de la main-d'œuvre, lorsqu'ils cherchent à obtenir des renseignements sur ce programme et sur la manière d'y participer.

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, je crois avoir dit que la documentation était expédiée le jour même aux bureaux de la main-d'œuvre. Depuis lors, j'ai constaté qu'une partie en a été expédiée samedi à tous les bureaux de la main-d'œuvre, mais tout avait été expédié à la fin de la semaine.

Une voix: Où se trouve la documentation maintenant?

L'hon. M. Stanbury: Bien sûr, la livraison ne s'effectue pas en même temps partout au Canada.

M. Bell: Nous le savons tous.

L'hon. M. Stanbury: En ce qui concerne les étudiants, monsieur l'Orateur, les étudiants libéraux, comme bien d'autres dans notre pays, ont répondu d'une façon très positive et favorable au programme Perspectives-Jeunesse.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES CONTINGENTS PROVINCIAUX DE MILICE ÉTUDIANTE—LA QUESTION DES CADRES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale au sujet du programme Perspectives-Jeunesse. Étant donné qu'on prolongera l'entraînement de la milice étudiante dans les casernes qui relèvent surtout d'unités de la milice, le ministre annoncera-t-il aussitôt que possible les contingentements par provinces pour que les quartiers généraux de district puissent être en mesure de réquérir le soutien logistique et le personnel d'instruction de l'armée de réserve afin d'assurer le succès de ces programmes d'entraînement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, je vais garder en mémoire cette instance du député.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LA SUITE DONNÉE AUX COMMANDES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État s'il a été mis au courant d'une lettre de l'Office national du film disant qu'il lui est impossible de donner suite aux demandes de films à cause d'un surcroît de commandes et d'un manque de personnel. Le ministre s'occupera-t-il de l'affaire et verra-t-il à ce que les personnes qui ont demandé des films ne soient pas obligées d'attendre, et à ce qu'on ne leur donne pas ce genre de réponse?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Sûrement, monsieur le président.